



PUBLIC VISÉ : Membres désignés d'une équipe de

d'une équipe de seconde intervention (ESI)



Formation initiale d'Equipier de Seconde Intervention, recommandé

DURÉE: 3h30

8 personnes maximum par session



<u>=</u>(\(\)

LIEU: sur votre site



MODALITES D'EVALUATION :

Mise en situation



PROFIL DES INTERVENANTS:

Professionnels de l'incendie et formateurs chevronnés, ils ont une parfaite connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Mettre en œuvre, en sécurité, les moyens de Première intervention et de protection à disposition.

Réaliser, en sécurité, l'extraction d'une victime en milieu enfumé

Réactivation des savoirs :

- Les classes de feux & les agents extincteurs
- Les types d'extincteurs portatifs et leurs règles de mise en œuvre
- Les règles de mise en œuvre d'un RIA
- Les règles de mise en œuvre d'un Appareil Respiratoire Isolant
- Les fondamentaux d'une reconnaissance en milieu enfumé

Mises en situation individuelles :

- Mettre en œuvre, en sécurité, deux types d'extincteurs sur feux réels
- Mettre en œuvre, en sécurité, un RIA sur feu réel

Les extinctions s'effectueront à l'aide d'un bac écologique muni de décors type moteur et armoire électrique

Mises en situation en binôme :

- Réaliser, en sécurité, une reconnaissance d'un local
- Réaliser, en sécurité, l'extraction d'une victime en milieu enfumé
- Réaliser un compte rendu au chef d'intervention (joué par le formateur)

Le binôme sous ARI effectue une reconnaissance dans un local du site d'accueil

Les équipiers sont porteurs de lunettes opacifiantes donnant un effet réaliste d'un milieu enfumé

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique, favorisant le questionnement et l'interaction avec les apprenants, Démonstration commentée, , Mises en situation en équipe

Moyens mobilisés

Pour IFOPSE : les ARI, les extincteurs, le bac feu écologique Pour le site d'accueil : 1 aire extérieure d'environ 50 m² minimum sécurisée (pas de voie de circulation piétonne ou véhicule) à proximité d'un RIA , un local peu utilisé voire désaffecter de 30 m² minimum pour effectuer les reconnaissances

IFOPSE
11 Parc d'Activité de Métairies
56130 NIVILLAC

www.ifopse.com





